



PROGRAMME D'ÉTUDES

1. POL

2. MATA

TITRE DU COURS

Les politiques numériques dans l'Union européenne

PROFESSEURS DU COURS

Eric PETERS / Thibaut KLEINER

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, A OPTION)

1. Optionnel

2. Optionnel

CRÉDITS ECTS

5 ECTS

ANNÉE ACADEMIQUE

2024 - 2025

SEMESTRE

Second

ASSISTANT DU COURS

Eness CIOBANU

LANGUE D'INSTRUCTION

Français

1. OBJECTIFS DU COURS

Le cours propose aux étudiants de mieux comprendre les enjeux politiques de la révolution technologique actuelle pour l'Union européenne et l'évolution y relative de sa pratique institutionnelle et politique. Il s'agira notamment de prendre la mesure des dimensions géopolitiques, sociétales et économiques de ces mutations technologiques et d'analyser les moyens mis en œuvre au travers des politiques du numérique pour en gérer les effets. Au travers d'exemples concrets, nous analyserons comment les acteurs de cette politique sectorielle européenne ont réussi à développer un corpus d'outils, de concepts et de pratique adaptés à l'émergence de nouvelles problématiques. Nous étudierons l'établissement progressif d'un pouvoir politique singulier et qui impose sa centralité, à l'égard des autres politiques sectorielles mais aussi sur la scène globale. L'approche du cours puisera dans des ressources multisectorielles (économique, sociale, géopolitique, technologique, juridique voire historique) afin de permettre une compréhension globale des transformations étudiées.

2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les objectifs d'apprentissage sont en lien avec les objectifs spécifiques du programme :

POL :





- Les étudiants développent une compréhension approfondie des logiques d'élaboration des politiques et des négociations au sein du système politique de l'UE, grâce à des exercices de simulation et la rédaction de documents politiques.
- Les étudiants peuvent analyser le processus de l'élaboration des politiques, et les acteurs impliqués, à différents niveaux de gouvernance et peuvent réfléchir aux développements potentiels.
- Les étudiants peuvent transformer un problème complexe en une question de recherche, mobiliser des théories, développer un plan de recherche et mener un travail empirique afin de fournir des solutions d'une manière analytique et équilibrée.
- Les étudiants peuvent appliquer des théories et des cadrages analytiques issus de différentes perspectives disciplinaires aux principales questions des politiques de l'UE.
- Les étudiants peuvent analyser, dans un temps limité, des questions complexes et nouvelles, en trouvant et en explorant diverses sources d'information et en livrant une synthèse analytique et critique.
- Les étudiants peuvent travailler dans le cadre d'un projet complexe, individuel ou collectif, et ils développent des compétences de planification, d'organisation, de priorisation et de gestion du temps.
- Les étudiants peuvent communiquer clairement et efficacement, à travers des présentations orales et des documents, face à des publics variés.
- Les étudiants peuvent évoluer dans un contexte multiculturel et prendre en compte une variété de systèmes politiques, de logiques institutionnelles et de contextes culturels.

MATA:

- Le diplômé peut traiter une grande quantité d'information et, en fonction de son domaine de spécialisation, analyser de manière appropriée des sources pertinentes en un temps limité et en suggérant plusieurs actions possibles qui contribuent à résoudre un problème d'une manière créative.

3. CONTENU DU COURS

1. Le développement et l'importance croissante des technologies numériques et les enjeux de la gouvernance européenne pour l'Union
2. Émergence et évolution de la politique du numérique 2010 – 2030. Pourquoi, quand et comment agir ?
3. L'ancrage dans les valeurs européennes : « the European way »
4. Règlementations clefs et enjeux politiques (I): code des telecom, AVMSD, DSA,



DMA, EMFA

5. Règlementations clefs et enjeux politiques (II) : GDPR, Data Act, Data Governance Act, AI Act
6. L'émergence d'une souveraineté européenne : le programme pour la décennie numérique ; programmes de financement, CHIPS Act, initiatives stratégiques
7. La question de l'influence globale : « l'effet Bruxelles » et la diplomatie numérique
8. Le numérique comme moyen d'action pour d'autres politiques : santé, agriculture, énergie, défense
9. *Twinning the transitions* : comprendre et maîtriser les enjeux d'une synergie essentielle pour le futur de l'Europe
10. What next? La prochaine Commission 2024-2029

4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

Les cours seront organisés sur la base de présentations, d'études de cas, de mises en situation professionnelles, de travaux écrits ainsi que de débats de fond.

Le cours s'appuiera sur une pédagogie interactive, avec un temps de cours ex-cathedra limité, souvent en introduction et en conclusion. L'essentiel du cours sera organisé autour de discussions, de présentations de travaux par les étudiants (sujets d'actualités, note sur une lecture obligatoire, études de cas, exercices professionnalisants (réécriture de discours, de notes internes, exercices de négociation en vue de trilogues, réécriture de communiqués de presse).

Tous les sujets d'études de cas seront suggérés et distribués avant la première session. Une méthodologie spécifique ainsi que les attendus sont fournis aux étudiants pour les études de cas.

Les cours seront donnés en français mais l'anglais pourra être utilisé notamment pour l'étude de documents.

Chaque étudiant devra s'inscrire à plusieurs présentations lors du semestre concernant des notes d'actualités, notes de lecture et des études de cas.

Chaque travail fera l'objet d'un travail écrit qui sera rendu à la suite de la présentation, pour tenir compte de la discussion.

Les sujets seront présentés avant le début du cours de manière à permettre aux étudiants de faire le choix des sujets qu'ils souhaitent analyser. Les présentations se font en équipes de deux ou individuellement, selon la répartition des sujets. Les créneaux de présentation seront indiqués dans le plan du cours.





5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT¹

1. Général sur la politique européenne du numérique

- Brunessen Bertrand, **La politique européenne du numérique**, Bruylant 2023, EAN / ISSN 9782802769873

2. Background

- The Brussels Effect. **How the European Union Rules the World**, par Anu Bradford: New York, Oxford University Press, 2020
- Global trends to 2030: [can the EU meet the challenges ahead](#)
- Braudel "La dynamique du capitalisme" poche, 112 pages
- Revue Esprit – **L'idéologie de la Silicon Valley**, mai 2019

3. Site de la Commission européenne :

- Europe fits for the digital age – notamment lire les documents concernant la décennie numérique (digital decade), DSA, DMA, AI act.
https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age_en
- La protection des données https://commission.europa.eu/law/law-topic/data-protection_en

4. Parlement européen

Un site de référence pour obtenir de l'information sur le train législatif en cours ou passés et les principaux textes de référence : <https://www.europarl.europa.eu/legislative-train/theme-a-europe-fit-for-the-digital-age>. Lire notamment les éléments concernant le DSA, DMA, AI act, Data act, Digital decade

Le service de recherche du Parlement européen (EP) produit aussi des briefings très utiles :

<https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/research/advanced-search?textualSearch=digital&startDate=01%2F07%2F2019&endDate=&firstCameToPage=false>

5. Conseil européen

Site sur l'Europe numérique : <Https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/?filters=76831>

Le Conseil a aussi un site sur le train législatif de manière chronologique et concernant la liberté des médias <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/media-freedom-eu/timeline-media-freedom-in-the-eu/>

Une bibliographie plus détaillée sera fournie ultérieurement, avant le début du semestre.

¹ Cette bibliographie a été réalisée par le Professeur. Le formatage des références ne correspond pas forcément aux règles de référencement applicables au sein du Département.



6. EVALUATION²

- **Examen oral 50%**
- **Contrôle continu 50% dont :**
 - **Etude de cas : 25%**
 - **Notes de lecture/d'actualité : 15%**
 - **Participation : 10%**

Examen de rattrapage

En seconde session, l'examen vaut pour **100%** de la note finale ; l'examen sera écrit.

Plagiat

Conformément à la section 4.4 du Règlement des Études du Collège 2024-2025, "[i]l en découle que le plagiat, l'auto-plagiat, la collusion et la falsification de données sont interdits." Tous les travaux écrits soumis par un(e) étudiant(e) sont notés en fonction de leur originalité et de l'ampleur du travail de recherche. Tout cas de plagiat, d'auto-plagiat ou de falsification de données au sens donné à ces termes par le présent règlement fera l'objet d'une sanction à la mesure de la gravité du cas, telles que définies à l'article 40.

Intelligence Artificielle

Selon l'article 39 du Règlement des Études du Collège 2024-2025, l'utilisation de l'intelligence artificielle (générationnelle) doit être considérée comme relevant du terme général "collusion". Par conséquent, conformément à la section 4.4 du Règlement des Études du Collège 2024-2025, "[i]l en découle que le plagiat, l'auto-plagiat, la collusion et la falsification de données sont interdits." Tous les travaux écrits soumis par un(e) étudiant(e) sont notés en fonction de leur originalité et de l'ampleur du travail de recherche. Tout cas de plagiat, d'auto-plagiat ou de falsification de données au sens donné à ces termes par le présent règlement fera l'objet d'une sanction à la mesure de la gravité du cas, telles que définies à l'article 40.

² Les modalités d'évaluation de l'examen final pourront faire l'objet d'adaptations en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

